

**Arrêté N° CAI_2603-02_elec
portant recevabilité des candidatures pour les
élections de renouvellement des collèges A, B, BIATSS
et usagers au sein des conseils de diverses
composantes et pôle**

VU le code de l'éducation, et notamment ses articles D. 719-1 à D. 719-40 ;

VU le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 modifié relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2024-841 du 16 juillet 2024 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

VU le décret n°2024-1038 du 6 novembre 2024, et notamment son article 32 ;

VU la délibération CNIL n°2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via Internet ;

VU le décret n°2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts ;

VU la délibération n°20211216-02 du 16 décembre 2021 portant élection de Carine BERNAULT en tant que présidente de Nantes Université ;

VU la délibération n°CA_231124-09 du 24 novembre 2023 portant règlement intérieur d'application des statuts de Nantes Université ;

VU les statuts et règlements intérieurs des pôles et composantes concernés par les scrutins ;

VU la décision cadre portant modalités techniques d'organisation du vote électronique en vue des scrutins institués pour l'élection des représentants des personnels et des étudiants aux conseils de l'Université de Nantes du 20 mai 2021 ;

VU l'arrêté n°CAI_2603-01bis_elec portant organisation des élections de renouvellement des collèges A, B, BIATSS et usagers au sein des conseils de diverses composantes et pôle ;

LA PRESIDENTE,

ARRETE

ARTICLE N°1 : OBJET DE L'ARRETE

Le présent arrêté porte recevabilité des candidatures reçues dans le cadre des élections de renouvellement des collèges A, B, BIATSS et usagers au sein des conseils de diverses composantes et pôle de Nantes Université.

ARTICLE N°2 : ORDRE D’AFFICHAGE DES LISTES

Les listes candidates sont présentées dans l'ordre résultant d'un tirage au sort par collège et par scrutin.

N° de scrutin	Conseil	Collège	Nombre de sièges à pourvoir	Nom des listes candidates
scrutin n°1	Pôle HUMANITES : Conseil de gestion UFR Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie	USAGERS	3 titulaires + 3 suppléants	Carence de candidature
scrutin n°2	Pôle HUMANITES : Conseil scientifique UFR Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie	USAGERS Doctorants	1 titulaire + 1 suppléant	1. Représentant.es des doctorant.es LARA - CRHIA
scrutin n°3	Pôle HUMANITES : Conseil de Faculté de l'UFR Psychologie	USAGERS Cycle Licence	3 titulaires + 3 suppléants	1. Liste Humanistes 2. Synapse Étudiante 3. Liste approche plurielle - L1 Psycho 4. Voix des étudiant.e.s
scrutin n°4	Pôle HUMANITES : Conseil de Faculté de l'UFR Psychologie	USAGERS Cycle Master Doctorat	3 titulaires + 3 suppléants	1. Conseil de l'UFR (liste Master- Doctorat)
scrutin n°5	Pôle HUMANITES : Conseil de Faculté de l'UFR Psychologie	Collège A	7 titulaires	1. Convergence
scrutin n°6	Pôle HUMANITES : Conseil de Faculté de l'UFR Psychologie	Collège B	7 titulaires	1. Psychouverte 2. Sens Commun 3. AGIR ENSEMBLE POUR UNE FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE

scrutin n°7	Pôle HUMANITES : Conseil de Faculté de l'UFR Psychologie	BIATSS	2 titulaires	1. BIATSS Psycho
scrutin n°8	Pôle HUMANITES : Conseil d'Institut de l'IGARUN	Collège A	5 titulaires	1. PU 2026
scrutin n°9	Pôle HUMANITES : Conseil d'Institut de l'IGARUN	Collège B	5 titulaires	1. Collectif IGARUN
scrutin n°10	Pôle HUMANITES : Conseil d'Institut de l'IGARUN	BIATSS	2 titulaires	1. BIATSS
scrutin n°11	Pôle HUMANITES : Conseil d'Institut de l'IGARUN	USAGERS	2 titulaires + 2 suppléants	1. Liste étudiants CA IGARUN 2. La Géoteam
scrutin n°12	Pôle HUMANITES : Conseil de Faculté de l'UFR Lettres et Langages	USAGERS	5 titulaires + 5 suppléants	1. Pour une UFR interdisciplinaire et démocratique
scrutin n°13	Pôle HUMANITES : Conseil Scientifique de l'UFR Lettres et Langages	USAGERS Doctorants	2 titulaires + 2 suppléants	Carence de candidature
scrutin n°14	Pôle HUMANITES : Conseil de Faculté de la FLCE	USAGERS	2 titulaires + 2 suppléants	1. Vous Représenter
scrutin n°15	Pôle HUMANITES : Conseil de Faculté de la FLCE	BIATSS	1 titulaire	1. BIATSS FLCE
scrutin n°16	Pôle SOCIETES : Conseil d'Institut de l'IAE	USAGERS	5 titulaires + 5 suppléants	Carence de candidature recevable
scrutin n°17	Pôle SOCIETES : Conseil de gestion de l'UFR Droit et Sciences Politiques	Collège A	10 titulaires	1. Liste unique du corps des professeurs des universités
scrutin n°18	Pôle SOCIETES : Conseil de gestion de l'UFR Droit et Sciences Politiques	Collège B	10 titulaires	1. Faculté en dialogues
scrutin n°19	Pôle SOCIETES : Conseil de gestion de l'UFR Droit et Sciences Politiques	BIATSS	3 titulaires	1. ENSEMBLE C'EST FAC'STOCHE

scrutin n°20	Pôle SOCIETES : Conseil de gestion de l'UFR Droit et Sciences Politiques	USAGERS	9 titulaires + 9 suppléants	1. CAUSE COMMUNE : Pour un UFR solidaire ! 2. Renouveau Syndical Nantes : tes élu.e.s de gauche pour défendre tes droits et ta qualité d'étude 3. BOUGE TA FAC
scrutin n°21	Pôle SANTE : Conseil de gestion de l'UFR Médecine et Techniques Médicales	USAGERS	9 titulaires + 9 suppléants	1. Les élu.e.s
scrutin n°22	Pôle SANTE : Conseil de l'UFR STAPS	USAGERS	2 titulaires + 2 suppléants	1. BOUGE TON UFR - AE STAPS Nantes
scrutin n°23	Pôle SANTE : Conseil pédagogique STAPS	Représentants enseignants- chercheurs et personnels assimilés	1 titulaire	1. Mildred Loiseau Taupin
scrutin n°24	Pôle SANTE : Conseil pédagogique STAPS	USAGERS	3 titulaires + 3 suppléants	1. BOUGE TON UFR - Conseil Pédagogique - AE STAPS Nantes
scrutin n°25	Pôle SANTE : Conseil de gestion de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques	USAGERS (2ème, 3ème année, 4 ^{ème} année, et Masters Doctorats)	7 titulaires + 7 suppléants	1. Etudiants d'aujourd'hui, acteurs de notre UFR !
scrutin n°26	Pôle SANTE : Conseil de pôle	Collège B	2 titulaires	1. Isabelle Ourliac-Garnier 2. FETIVEAU Tanguy 3. college B
scrutin n°27	Pôle SCIENCES ET TECHNOLOGIE : Conseil Scientifique de l'IUT de Saint- Nazaire	Collège des Professeurs des universités et assimilés	1 titulaire	1. Recherche pour l'IUT 2. Vision Scientifique IUT
scrutin n°28	Pôle SCIENCES ET TECHNOLOGIE : Conseil de l'Ecole POLYTECH	Collège A	6 titulaires	1. Ambition Pour Polyteh

scrutin n°29	Pôle SCIENCES ET TECHNOLOGIE : Conseil de l'Ecole POLYTECH	Collège B	6 titulaires	1. Écoute, Concertation et Cohésion
scrutin n°30	Pôle SCIENCES ET TECHNOLOGIE : Conseil de l'Ecole POLYTECH	BIATSS	4 titulaires	1. POLY'VOIX 2. MOUV' POLY BIATSS 3. BIATSS engagés pour l'école
scrutin n°31	Pôle SCIENCES ET TECHNOLOGIE : Conseil de l'Ecole POLYTECH	USAGERS	3 titulaires + 3 suppléants	1. Union Syndicale : Union Pirate et Solidaires Étudiant-e-s pour une ingénierie sociale et contre l'extrême droite
scrutin n°32	Pôle SCIENCES ET TECHNOLOGIE : Conseil des Etudes POLYTECH	USAGERS (élèves ingénieurs)	3 titulaires + 3 suppléants	Carence de candidature
scrutin n°33	Pôle SCIENCES ET TECHNOLOGIE : Conseil des Etudes POLYTECH	Collège A	3 titulaires	Carence de candidature
scrutin n°34	Pôle SCIENCES ET TECHNOLOGIE : Conseil des Etudes POLYTECH	Collège B	3 titulaires	1. HORIZON COMPETENCES & NOUVELLES PEDAGOGIES
scrutin n°35	Pôle SCIENCES ET TECHNOLOGIE : Conseil des Etudes POLYTECH	BIATSS	2 titulaires	1. Mouv' Poly BIATSS 2. BIATSS engagés pour l'école
scrutin n°36	Pôle SCIENCES ET TECHNOLOGIE : Conseil de la Recherche POLYTECH	USAGERS (étudiants de 3 ^{ème} cycle)	2 titulaires + 2 suppléants	Carence de candidature
scrutin n°37	Pôle SCIENCES ET TECHNOLOGIE : Conseil de la Recherche POLYTECH	Collège A	4 titulaires	1. Recherche Polytech - collège A
scrutin n°38	Pôle SCIENCES ET TECHNOLOGIE : Conseil de la Recherche POLYTECH	Collège B	4 titulaires	1. Développer Polytech Nantes par et pour la Science

scrutin n°39	Pôle SCIENCES ET TECHNOLOGIE : Conseil de la Recherche POLYTECH	BIATSS	2 titulaires	1. MOUV' POLY BIATSS 2. Engagés Recherche
-----------------	--	--------	--------------	--

ARTICLE N°3 : CANDIDATURES RECEVABLES

Sont déclarées recevables les listes ci-dessous :

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE USAGERS
Scrutin / Instance :	1-Conseil de Gestion de l'UFR Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie
Nombre de sièges à pourvoir :	3 titulaires + 3 suppléants
Carence de candidature	

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE USAGERS Doctorants
Scrutin / Instance :	2-Conseil Scientifique de l'UFR Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie
Nombre de sièges à pourvoir :	1 titulaire + 1 suppléant
Nom de la liste :	Représentant.es des doctorant.es LARA - CRHIA
Délégué de la liste :	Lilith LEBOT
Nombre de candidats sur la liste :	2
La liste comporte les candidatures de :	1) Lilith LEBOT 2) Eva MARTIN

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE USAGERS Cycle Licence
Scrutin / Instance :	3-Conseil de l'UFR Psychologie
Nombre de sièges à pourvoir :	3 titulaires + 3 suppléants
Nom de la liste :	Liste Humanistes
Délégué de la liste :	Etienne DURAND
Nombre de candidats sur la liste :	6
La liste comporte les candidatures de :	1) Etienne DURAND 2) Laure CRAZOVER 3) Maxence QUIBLIER 4) Margot ROUSSEL 5) Jean-Pierre BESANCON 6) Morgane DIAB

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE USAGERS Cycle Licence
Scrutin / Instance :	3-Conseil de l'UFR Psychologie
Nombre de sièges à pourvoir :	3 titulaires + 3 suppléants
Nom de la liste :	Synapse Étudiante
Délégué de la liste :	Aël POPRAWSKI
Nombre de candidats sur la liste :	3

La liste comporte les candidatures de :	1) Ana STEPHAN 2) Aël POPRAWSKI 3) Lila MOKRANI
---	--

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE USAGERS Cycle Licence
Scrutin / Instance :	3-Conseil de l'UFR Psychologie
Nombre de sièges à pourvoir :	3 titulaires + 3 suppléants
Nom de la liste :	Liste approche plurielle - L1 Psycho
Délégué de la liste :	Cecilia STAUBER
Nombre de candidats sur la liste :	3
La liste comporte les candidatures de :	1) Cecilia STAUBER 2) Kévin MENHOUK 3) Wendy LEROY

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE USAGERS Cycle Licence
Scrutin / Instance :	3-Conseil de l'UFR Psychologie
Nombre de sièges à pourvoir :	3 titulaires + 3 suppléants
Nom de la liste :	Voix des étudiant.e.s
Délégué de la liste :	Léana PINEAU
Nombre de candidats sur la liste :	3
La liste comporte les candidatures de :	1) Léana PINEAU 2) Abilou TCHAGOUNI 3) Alice SÉGUIN

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE USAGERS Cycle Master et Doctorat
Scrutin / Instance :	4-Conseil de l'UFR Psychologie
Nombre de sièges à pourvoir :	3 titulaires + 3 suppléants
Nom de la liste :	Conseil de l'UFR (liste Master-Doctorat)
Délégué de la liste :	Sarai Nicol FIGUEROA SILVA
Nombre de candidats sur la liste :	5
La liste comporte les candidatures de :	1) Valisoa BUJARD 2) Thomas DELABARRE 3) Sarai Nicol FIGUEROA SILVA 4) Ilias HARMOUCH 5) Julie LAUNAY

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE A
Scrutin / Instance :	5-Conseil de l'UFR Psychologie
Nombre de sièges à pourvoir :	7 titulaires
Nom de la liste :	Convergence
Délégué de la liste :	Cécile KINDELBERGER
Nombre de candidats sur la liste :	7
La liste comporte les candidatures de :	1) Cécile KINDELBERGER 2) Corentin GONTHIER 3) Anne CONGARD

	4) Didier ACIER 5) Ghazlane FLEURY-BAHI 6) Abdel-halim BOUDOUKHA 7) Frédérique ROBIN
--	---

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE B
Scrutin / Instance :	6-Conseil de l'UFR Psychologie
Nombre de sièges à pourvoir :	7 titulaires
Nom de la liste :	Psychouverte
Délégué de la liste :	Brice BEFFARA
Nombre de candidats sur la liste :	4
La liste comporte les candidatures de :	1) Brice BEFFARA 2) Anaëlle CAMARDA 3) Aurelien ALLARD 4) Katarina PAVIC

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE B
Scrutin / Instance :	6-Conseil de l'UFR Psychologie
Nombre de sièges à pourvoir :	7 titulaires
Nom de la liste :	Sens Commun
Délégué de la liste :	Delphine ROMMEL
Nombre de candidats sur la liste :	5
La liste comporte les candidatures de :	1) Delphine ROMMEL 2) Damien RIDREMONT 3) Margaux LE BORGNE 4) Jacques-Henri GUIGNARD 5) Amélie BRET

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE B
Scrutin / Instance :	6-Conseil de l'UFR Psychologie
Nombre de sièges à pourvoir :	7 titulaires
Nom de la liste :	AGIR ENSEMBLE POUR UNE FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE
Délégué de la liste :	Camille HUMEAU
Nombre de candidats sur la liste :	5
La liste comporte les candidatures de :	1) Camille HUMEAU 2) Yvonnick CHERAUD 3) Claire BALLOT 4) Roman MALO 5) Sandie MEILLERAIS

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE BIATSS
Scrutin / Instance :	7-Conseil de l'UFR Psychologie
Nombre de sièges à pourvoir :	2 titulaires
Nom de la liste :	BIATSS Psycho

Délégué de la liste :	Solène MAINTEROT
Nombre de candidats sur la liste :	2
La liste comporte les candidatures de :	1) Solène MAINTEROT 2) Julie MERLET

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE A
Scrutin / Instance :	8-Conseil d'Institut de l'IGARUN
Nombre de sièges à pourvoir :	5 titulaires
Nom de la liste :	PU 2026
Délégué de la liste :	Céline CHADENAS
Nombre de candidats sur la liste :	5
La liste comporte les candidatures de :	1) François MADORE 2) Céline CHADENAS 3) Brice TROUILLET 4) Agnès BALTZER 5) Michel DESSE

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE B
Scrutin / Instance :	9-Conseil d'Institut de l'IGARUN
Nombre de sièges à pourvoir :	5 titulaires
Nom de la liste :	Collectif IGARUN
Délégué de la liste :	Nicolas ROLLO
Nombre de candidats sur la liste :	5
La liste comporte les candidatures de :	1) Nicolas ROLLO 2) Christèle ALLES 3) Nicolas RAIMBAULT 4) Claire GUIU 5) Thierry GUINEBERTEAU

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE BIATSS
Scrutin / Instance :	10-Conseil d'Institut de l'IGARUN
Nombre de sièges à pourvoir :	2 titulaires
Nom de la liste :	BIATSS
Délégué de la liste :	Christelle DESMONTILS
Nombre de candidats sur la liste :	1
La liste comporte les candidatures de :	1) Christelle DESMONTILS

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE USAGERS
Scrutin / Instance :	11-Conseil d'Institut de l'IGARUN
Nombre de sièges à pourvoir :	2 titulaires + 2 suppléants
Nom de la liste :	Liste étudiants CA IGARUN
Délégué de la liste :	Constance LE SCOULLER
Nombre de candidats sur la liste :	4
La liste comporte les candidatures de :	1) Constance LE SCOULLER 2) Gabin BIRON

	3) Alice JAMIN 4) Kelvin GODDE
--	---

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE USAGERS
Scrutin / Instance :	11-Conseil d'Institut de l'IGARUN
Nombre de sièges à pourvoir :	2 titulaires + 2 suppléants
Nom de la liste :	La Géoteam
Délégué de la liste :	Alexis BLAITEAU
Nombre de candidats sur la liste :	4
La liste comporte les candidatures de :	1) Alexis BLAITEAU 2) Bleuenn AUBERT 3) Simon MARTIN 4) Marilou JEANNEAU

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE USAGERS
Scrutin / Instance :	12-Conseil de Faculté de l'UFR Lettres et Langages
Nombre de sièges à pourvoir :	5 titulaires + 5 suppléants
Nom de la liste :	Pour une UFR interdisciplinaire et démocratique
Délégué de la liste :	Lucie DEVIDAL
Nombre de candidats sur la liste :	10
La liste comporte les candidatures de :	1) Lucie DEVIDAL 2) Evan BRAUD 3) Eva RIGAUT 4) William LE LAY 5) Alice BASTIE 6) Maël MICHAUD-DUPONT 7) Anicée RICOU 8) Muxuan SUN 9) Marine TESSIER 10) Julien LEFRANÇOIS

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE USAGERS Doctorants
Scrutin / Instance :	13-Conseil Scientifique de l'UFR Lettres et Langages
Nombre de sièges à pourvoir :	2 titulaires + 2 suppléants
Carence de candidature	

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE USAGERS
Scrutin / Instance :	14-Conseil de Faculté de l'UFR Faculté des Langues et Cultures Etrangères
Nombre de sièges à pourvoir :	2 titulaires + 2 suppléants
Nom de la liste :	Vous Représenter
Délégué de la liste :	Angéline FAZILLEAU
Nombre de candidats sur la liste :	2
La liste comporte les candidatures de :	1) Angéline FAZILLEAU 2) Amaury CHRETIEN

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE BIATSS
Scrutin / Instance :	15-Conseil de Faculté de l'UFR Faculté des Langues et Cultures Etrangères
Nombre de sièges à pourvoir :	1 titulaire
Nom de la liste :	BIATSS FLCE
Délégué de la liste :	Stéphanie JOLLY
Nombre de candidats sur la liste :	1
La liste comporte les candidatures de :	1) Stéphanie JOLLY

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE USAGERS
Scrutin / Instance :	16-Conseil d'Institut de l'IAE
Nombre de sièges à pourvoir :	5 titulaires + 5 suppléants
Carence de candidature recevable	

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE A
Scrutin / Instance :	17-Conseil de Gestion de l'UFR Droit et Sciences Politiques
Nombre de sièges à pourvoir :	10 titulaires
Nom de la liste :	Liste unique du corps des professeurs des universités
Délégué de la liste :	Valentin WEBER
Nombre de candidats sur la liste :	10
La liste comporte les candidatures de :	1) Valentin WEBER 2) Agnès LUCAS-SCHLOETTER 3) Thérance CARVALHO 4) Monica CARDILLO 5) Philippe BRIAND 6) Marie-Xavière CATTO 7) Frédéric ALLAIRE 8) Isabelle DESPRÉS 9) Sabrina ROBERT 10) Charlotte GENICON

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE B
Scrutin / Instance :	18-Conseil de Gestion de l'UFR Droit et Sciences Politiques
Nombre de sièges à pourvoir :	10 titulaires
Nom de la liste :	Faculté en dialogues
Délégué de la liste :	Virginie GAUTRON
Nombre de candidats sur la liste :	10
La liste comporte les candidatures de :	1) Virginie GAUTRON 2) Renan LE MESTRE 3) Anne-Sophie LEBRET 4) Jean-Baptiste MASMEJAN 5) Clémence LEDOUX

	6) Stéphane BRISSY 7) Natacha LASORAK 8) Florent ROMBOURG 9) Fanny GARCIA 10) Paul-Anthelme ADELE
--	--

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE BIATSS
Scrutin / Instance :	19-Conseil de Gestion de l'UFR Droit et Sciences Politiques
Nombre de sièges à pourvoir :	3 titulaires
Nom de la liste :	ENSEMBLE C'EST FAC'STOCHE
Délégué de la liste :	Morgan DOMINGUEZ GONZALEZ
Nombre de candidats sur la liste :	3
La liste comporte les candidatures de :	1) Barbara BSIR 2) Morgan DOMINGUEZ GONZALEZ 3) Stéphanie LE GOYET

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE USAGERS
Scrutin / Instance :	20-Conseil de Gestion de l'UFR Droit et Sciences Politiques
Nombre de sièges à pourvoir :	9 titulaires + 9 suppléants
Nom de la liste :	CAUSE COMMUNE : Pour un UFR solidaire !
Délégué de la liste :	Jordan ROUSSEAU
Nombre de candidats sur la liste :	9
La liste comporte les candidatures de :	1) Jordan ROUSSEAU 2) Eva GRIMAUD—BERTHOU 3) Mathéo TOUCHARD 4) Clara AUGIRON--DA COSTA 5) Célestin GOMENDY 6) Iloumaé COUET 7) Nino RICHARD 8) Apolline HIS 9) Anatole ESNEAULT

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE USAGERS
Scrutin / Instance :	20-Conseil de Gestion de l'UFR Droit et Sciences Politiques
Nombre de sièges à pourvoir :	9 titulaires + 9 suppléants
Nom de la liste :	Renouveau Syndical Nantes : tes élu.e.s de gauche pour défendre tes droits et ta qualité d'étude
Délégué de la liste :	Grégory RAJAONARIVONY
Nombre de candidats sur la liste :	9
La liste comporte les candidatures de :	1) Elsa MOIZIARD 2) Grégory RAJAONARIVONY 3) Clémentine PIGOUCHE 4) Pierre BRETON 5) Lucie FOISSEY

	6) Lilian SIMEONE MARECHAL 7) Faustine MARCHAIS 8) Clément DEIXONNE 9) Elisa HAMMAECHER
--	--

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE USAGERS
Scrutin / Instance :	20-Conseil de Gestion de l'UFR Droit et Sciences Politiques
Nombre de sièges à pourvoir :	9 titulaires + 9 suppléants
Nom de la liste :	BOUGE TA FAC
Délégué de la liste :	Malek EL TOUKHI
Nombre de candidats sur la liste :	18
La liste comporte les candidatures de :	1) Cassandra VANDERMAESEN 2) Kévin GRELET 3) Emma FLEURY 4) Alexis CHAUVIN 5) Cirine POMARE 6) Milan RIOT—MAIGRET 7) Zoelie DANIS 8) Diego GRAIZEAU 9) Lysandre BUISSON 10) Malek EL TOUKHI 11) Laura CHARIER 12) Matis PEAUDEAU 13) Raphaëlle FRÈRE 14) Titouan OLLIVIER 15) Elsa ROUESSARD 16) Dorian LE HIR 17) Ettel GUINTRAND 18) Maxence ROUXEL-PERROS

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE USAGERS
Scrutin / Instance :	21-Conseil de Gestion de l'UFR Médecine et Techniques Médicales
Nombre de sièges à pourvoir :	9 titulaires + 9 suppléants
Nom de la liste :	Les éLU.e.s
Délégué de la liste :	Nihed CHRIETTE
Nombre de candidats sur la liste :	18

La liste comporte les candidatures de :	1) Nihed CHRIETTE 2) Eliot FRANÇOIS-SAINT-CYR 3) Anaëlle PARIS—BRANDEL 4) Ilan CREQUER 5) Manon MAUREL 6) Paul MONTTOYA 7) Alice MARTIN 8) Aristée CARTON 9) Zoé NICOSIA 10) Jean GUERIF
---	---

	11) Julie GUIDOUX 12) Léonard GAUDIN 13) Jeanne COICAUD 14) Alexandre BRISSEAU 15) Clotilde FARDIN 16) Noé DESCOMBES 17) Éloïse GARCIN 18) Yohann HAMONIC
--	--

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE USAGERS
Scrutin / Instance :	22-Conseil de l'UFR STAPS
Nombre de sièges à pourvoir :	2 titulaires + 2 suppléants
Nom de la liste :	BOUGE TON UFR - AE STAPS Nantes
Délégué de la liste :	Paul BERTHAUDEAU
Nombre de candidats sur la liste :	4
La liste comporte les candidatures de :	1) Paul BERTHAUDEAU 2) Lisa FERREIRA 3) Maël BULTEAU 4) Salomé QUESNEL

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE DES REPRESENTANTS DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET PERSONNELS ASSIMILES
Scrutin / Instance :	23-Conseil Pédagogique de l'UFR STAPS
Nombre de sièges à pourvoir :	1 titulaire
Nom de la liste :	Mildred Loiseau Taupin
Délégué de la liste :	Mildred LOISEAU TAUPIN
Nombre de candidats sur la liste :	1
La liste comporte les candidatures de :	1) Mildred LOISEAU TAUPIN

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE USAGERS
Scrutin / Instance :	24-Conseil Pédagogique de l'UFR STAPS
Nombre de sièges à pourvoir :	3 titulaires + 3 suppléants
Nom de la liste :	BOUGE TON UFR - Conseil Pédagogique - AE STAPS Nantes
Délégué de la liste :	Dorine LAINE
Nombre de candidats sur la liste :	6
La liste comporte les candidatures de :	1) Dorine LAINE 2) Basile BONDON 3) Laure MOREAU 4) Jules BERITAULT 5) Romane FERRON 6) Maxime MASDOUA

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE USAGERS (2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} année et Masters, Doctorats)
Scrutin / Instance :	25-Conseil de Gestion de l'UFR Sciences Pharmaceutiques et Biologiques
Nombre de sièges à pourvoir :	7 titulaires + 7 suppléants

Nom de la liste :	Etudiants d'aujourd'hui, acteurs de notre UFR !
Délégué de la liste :	Océane PIGEAT
Nombre de candidats sur la liste :	14
La liste comporte les candidatures de :	1) Océane PIGEAT 2) Thomas VILATTE 3) Ambre LE MEDEC MAILLARD 4) Nicolas PENEAU 5) Salomé DUPAS 6) Mathias GUIHENEUF 7) Charlotte SAUZEAU 8) Pierre NAULLET 9) Maëva ARITON 10) Nolann BOUDAZIN 11) Anouk PELLETIER 12) Brice GUEGUEN 13) Loudmila MATHIEU 14) Hugo BOSSY

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE B
Scrutin / Instance :	26-Conseil de Pôle (renouvellement partiel)
Nombre de sièges à pourvoir :	2 titulaires
Nom de la liste :	Isabelle Ourliac-Garnier
Délégué de la liste :	Isabelle OURLIAC-GARNIER
Nombre de candidats sur la liste :	1
La liste comporte les candidatures de :	1) Isabelle OURLIAC-GARNIER

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE B
Scrutin / Instance :	26-Conseil de Pôle (renouvellement partiel)
Nombre de sièges à pourvoir :	2 titulaires
Nom de la liste :	FETIVEAU Tanguy
Délégué de la liste :	Tanguy FETIVEAU
Nombre de candidats sur la liste :	1
La liste comporte les candidatures de :	1) Tanguy FETIVEAU

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE B
Scrutin / Instance :	26-Conseil de Pôle (renouvellement partiel)
Nombre de sièges à pourvoir :	2 titulaires
Nom de la liste :	college B
Délégué de la liste :	Laurent DAVID
Nombre de candidats sur la liste :	1
La liste comporte les candidatures de :	1) Laurent DAVID

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE DES PROFESSEURS DES UNIVERSITES ET ASSIMILES
Scrutin / Instance :	27-Conseil Scientifique de l'IUT DE SAINT-NAZAIRE
Nombre de sièges à pourvoir :	1 titulaire

Nom de la liste :	Recherche pour l'IUT
Délégué de la liste :	Nicolas BERNARD
Nombre de candidats sur la liste :	1
La liste comporte les candidatures de :	1) Nicolas BERNARD

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE DES PROFESSEURS DES UNIVERSITES ET ASSIMILES
Scrutin / Instance :	27-Conseil Scientifique de l'IUT DE SAINT-NAZAIRE
Nombre de sièges à pourvoir :	1 titulaire
Nom de la liste :	Vision Scientifique IUT
Délégué de la liste :	Jamal FAJOU
Nombre de candidats sur la liste :	1
La liste comporte les candidatures de :	1) Jamal FAJOU

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE A
Scrutin / Instance :	28-Conseil de l'Ecole de POLYTECH
Nombre de sièges à pourvoir :	6 titulaires
Nom de la liste :	Ambition Pour Polytech
Délégué de la liste :	Cathy CASTELAIN
Nombre de candidats sur la liste :	6
La liste comporte les candidatures de :	1) Cathy CASTELAIN 2) Ouali AMIRI 3) Christophe PAYEN 4) Nicolas NORMAND 5) Sébastien PILLEMENT 6) Didier TRICHET

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE B
Scrutin / Instance :	29-Conseil de l'Ecole de POLYTECH
Nombre de sièges à pourvoir :	6 titulaires
Nom de la liste :	Écoute, Concertation et Cohésion
Délégué de la liste :	Fabien PICAROUGNE
Nombre de candidats sur la liste :	6
La liste comporte les candidatures de :	1) Laurent COUTURIER 2) Marie RENAUDIE 3) Fabien PICAROUGNE 4) Chrystèle GONÇALVES 5) Abdelhakim SAIM 6) Jérôme BEZIER

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE BIATSS
Scrutin / Instance :	30-Conseil de l'Ecole de POLYTECH
Nombre de sièges à pourvoir :	4 titulaires
Nom de la liste :	POLY'VOIX
Délégué de la liste :	Laurence BUHE

Nombre de candidats sur la liste :	4
La liste comporte les candidatures de :	1) Laurence BUHE 2) Nicolas MORVAN 3) Sylvie BOSSARD 4) Corinne LORENTZ

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE BIATSS
Scrutin / Instance :	30-Conseil de l'Ecole de POLYTECH
Nombre de sièges à pourvoir :	4 titulaires
Nom de la liste :	MOUV' POLY BIATSS
Délégué de la liste :	Yohann ALLAIN
Nombre de candidats sur la liste :	4
La liste comporte les candidatures de :	1) Yohann ALLAIN 2) Sandrine GRATTIER 3) Thibaut MARECHAL 4) Léa ZAGORSKI

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE BIATSS
Scrutin / Instance :	30-Conseil de l'Ecole de POLYTECH
Nombre de sièges à pourvoir :	4 titulaires
Nom de la liste :	BIATSS engagés pour l'école
Délégué de la liste :	Valérie RACINE
Nombre de candidats sur la liste :	1
La liste comporte les candidatures de :	1) Valérie RACINE

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE USAGERS
Scrutin / Instance :	31-Conseil de l'Ecole de POLYTECH
Nombre de sièges à pourvoir :	3 titulaires + 3 suppléants
Nom de la liste :	Union Syndicale : Union Pirate et Solidaires Étudiant-e-s pour une ingénierie sociale et contre l'extrême droite
Délégué de la liste :	Gabriel CADEAU--FLAUJAT
Nombre de candidats sur la liste :	3
La liste comporte les candidatures de :	1) Gabriel CADEAU--FLAUJAT 2) Jeanne-Albane ASKAR 3) Armel CLOAREC

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE USAGERS (Elèves Ingénieurs)
Scrutin / Instance :	32-Conseil des Etudes de POLYTECH
Nombre de sièges à pourvoir :	3 titulaires + 3 suppléants
Carence de candidature	

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE A
Scrutin / Instance :	33-Conseil des Etudes de POLYTECH

Nombre de sièges à pourvoir :	3 titulaires
Carence de candidature	

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE B
Scrutin / Instance :	34-Conseil des Etudes de POLYTECH
Nombre de sièges à pourvoir :	3 titulaires
Nom de la liste :	HORIZON COMPETENCES & NOUVELLES PEDAGOGIES
Délégué de la liste :	Laurence MIEGEVILLE
Nombre de candidats sur la liste :	3
La liste comporte les candidatures de :	1) Laurence MIEGEVILLE 2) Emmanuel BERTRAND 3) Hélène PERENNOU

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE BIATSS
Scrutin / Instance :	35-Conseil des Etudes de POLYTECH
Nombre de sièges à pourvoir :	2 titulaires
Nom de la liste :	Mouv' Poly BIATSS
Délégué de la liste :	Fanny GRAVELINES
Nombre de candidats sur la liste :	2
La liste comporte les candidatures de :	1) Fanny GRAVELINES 2) Nolwenn PINVIDIC

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE BIATSS
Scrutin / Instance :	35-Conseil des Etudes de POLYTECH
Nombre de sièges à pourvoir :	2 titulaires
Nom de la liste :	BIATSS engagés pour l'école
Délégué de la liste :	Valérie RACINE
Nombre de candidats sur la liste :	1
La liste comporte les candidatures de :	1) Valérie RACINE

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE USAGERS (Etudiants 3^{ème} cycle)
Scrutin / Instance :	36-Conseil de la Recherche de POLYTECH
Nombre de sièges à pourvoir :	2 titulaires + 2 suppléants
Carence de candidature	

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE A
Scrutin / Instance :	37-Conseil de la Recherche de POLYTECH
Nombre de sièges à pourvoir :	4 titulaires
Nom de la liste :	Recherche Polytech - collège A
Délégué de la liste :	Philippe LERAY
Nombre de candidats sur la liste :	3
La liste comporte les candidatures de :	1) Philippe LERAY 2) Salvy BOURGUET

	3) Pascal CHARGÉ
--	-------------------------

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE B
Scrutin / Instance :	38-Conseil de la Recherche de POLYTECH
Nombre de sièges à pourvoir :	4 titulaires
Nom de la liste :	Développer Polytech Nantes par et pour la Science
Délégué de la liste :	Olivier CROSNIER
Nombre de candidats sur la liste :	4
La liste comporte les candidatures de :	1) Olivier CROSNIER 2) Claudia MARINICA 3) Minh Quan DAO 4) Dominique BARBELIVIER

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE BIATSS
Scrutin / Instance :	39-Conseil de la Recherche de POLYTECH
Nombre de sièges à pourvoir :	2 titulaires
Nom de la liste :	MOUV' POLY BIATSS
Délégué de la liste :	Cécile, Marie BUCHOUD
Nombre de candidats sur la liste :	2
La liste comporte les candidatures de :	1) Mohammed RHARDA 2) Cécile, Marie BUCHOUD

Pour l'élection des représentants du collège :	COLLEGE BIATSS
Scrutin / Instance :	39-Conseil de la Recherche de POLYTECH
Nombre de sièges à pourvoir :	2 titulaires
Nom de la liste :	Engagés Recherche
Délégué de la liste :	Laurence BUHE
Nombre de candidats sur la liste :	2
La liste comporte les candidatures de :	1) Laurence BUHE 2) Olivier RETIF

ARTICLE N°4 : AJOUT SUR LES LISTES ELECTORALES

DISPOSITIONS GENERALES : ELECTEURS INSCRITS D'OFFICE SUR LES LISTES ELECTORALES

Toute personne remplissant les conditions pour être électeur, y compris le cas échéant celle d'en avoir fait la demande dans les conditions définies ci-dessous, qui constaterait que son nom ne figure pas sur une liste électorale du collège et de la circonscription dont il relève, peut demander à la Présidente de Nantes Université de faire procéder à son inscription, **au plus tard la veille du scellement de l'urne, soit au plus tard le lundi 23 mars 2026 à 23h59 (heure de Paris)**. En l'absence de demande effectuée au plus tard la veille du scellement de l'urne, elle ne peut plus contester son absence d'inscription sur la liste électorale.

Le formulaire de demande de rectification devra être renseigné sur la plateforme de vote de la société LegaVote **jusqu'au lundi 23 mars 2026 à 23h59 (heure de Paris)**, terme de rigueur, soit avant la date de scellement des urnes, à l'adresse suivante : <https://univ-nantes.legavote.fr/subscriptions>. Aucune inscription sur les listes électorales ne sera possible après cette date, et donc il n'y aura aucune inscription la veille et les jours du scrutin.

DISPOSITIONS PARTICULIERES : ELECTEURS INSCRITS SUR LES LISTES ELECTORALES A LEUR DEMANDE

Sont inscrits sur les listes électorales, sous réserve qu'ils en effectuent la demande au plus tard cinq jours francs avant la date de l'élection :

- 1° Les personnels enseignants-chercheurs et enseignants titulaires qui ne sont ni en position d'activité, ni détachés ni mis à disposition, mais qui y exercent des fonctions à la date du scrutin, sous réserve qu'ils y effectuent un nombre d'heures d'enseignement au moins égal au tiers des obligations d'enseignement de référence, apprécié sur l'année universitaire telle que définie par l'établissement.
- 2° Les personnels enseignants non titulaires, à savoir les enseignants-chercheurs stagiaires, les personnels recrutés par CDD ou en qualité de vacataires, sous réserve qu'ils soient en fonctions à la date du scrutin à Nantes Université et qu'ils effectuent un nombre d'heures d'enseignement au moins égal au tiers des obligations d'enseignement de référence, apprécié sur l'année universitaire telle que définie par l'établissement.
- 3° Les doctorants contractuels qui accomplissent un service d'enseignement au moins égal au tiers des obligations d'enseignement de référence, apprécié sur l'année universitaire telle que définie par l'établissement.
- 4° Les praticiens hospitaliers concourant à la formation pratique des étudiants du deuxième et troisième cycle des études médicales.
- 5° Les personnels de recherche contractuels recrutés en CDD par Nantes Université et les établissements composantes et exerçant des fonctions d'enseignement ou de recherche au sein de l'établissement, sous réserve que leurs activités d'enseignement soient au moins égales au tiers des obligations d'enseignement de référence, ou qu'ils effectuent, en tant que docteurs, une activité de recherche à temps plein, conformément aux dispositions de l'article L.952-24 du code de l'éducation.
- 6° Les auditeurs, sous réserve qu'ils soient régulièrement inscrits à ce titre et qu'ils suivent les mêmes formations que les étudiants.

Le formulaire de demande d'inscription devra être renseigné sur la plateforme de vote de la société LegaVote, au plus tard **le jeudi 19 mars 2026 à 12h00 (heure de Paris)**, terme de rigueur, à l'adresse suivante : <https://univ-nantes.legavote.fr/subscriptions>.

En cas de demande de rectification réalisée dans les conditions susmentionnées et non prise en compte, il pourra être demandé à la Présidente de Nantes Université de faire procéder à cette rectification en renseignant le formulaire dédié sur la plateforme de vote de la société LegaVote, au plus tard **le lundi 23 mars 2026 à 23h59 (heure de Paris)**, soit la veille scellément des urnes, à l'adresse suivante : <https://univ-nantes.legavote.fr/subscriptions>. Aucune inscription sur les listes électorales ne sera possible après cette date, et donc il n'y aura aucune inscription la veille et les jours du scrutin.

ARTICLE N°5 : BUREAU DE VOTE CENTRALISATEUR

Chaque scrutin donne lieu à la constitution d'un bureau de vote électronique.

Un bureau de vote centralisateur étant mis en place, il se substitue aux bureaux de vote prévus pour chaque scrutin. Sa composition est la suivante :

Président	Secrétaire	Assesseurs
Boris ROMAN-DUBREUCQ Directeur général adjoint des services environnement social et institutionnel	Julia OLLIVEAU Directrice de la cellule des affaires institutionnelles	Lilith LEBOT Etienne DURAND Aël POPRAWSKI Cecilia STAUBER Léana PINEAU Sarai Nicol FIGUEROA SILVA Cécile KINDELBERGER

		Brice BEFFARA Delphine ROMMEL Camille HUMEAU Solène MAINTEROT Céline CHADENAS Nicolas ROLLO Christelle DESMONTILS Constance LE SCOUIILLER Alexis BLAITEAU Lucie DEVIDAL Angéline FAZILLEAU Stéphanie JOLLY Virginie GAUTRON Morgan DOMINGUEZ GONZALEZ Jordan ROUSSEAU Grégory RAJAONARIVONY Malek EL TOUKHI Nihed CHRIETTE Paul BERTHAUDEAU Mildred LOISEAU TAUPIN Dorine LAINE Océane PIGEAT Isabelle OURLIAC-GARNIER Tanguy FETIVEAU Laurent DAVID Nicolas BERNARD Jamal FAJOUJ Cathy CASTELAIN Fabien PICAROUGNE Valérie RACINE Yohann ALLAIN Gabriel CADEAU—FLAUJAT Laurence MIEGEVILLE Philippe LERAY Olivier CROSNIER Cécile, Marie BUCHOUD Laurence BUHE
--	--	---

Compétences :

1° Avant le début du scrutin, le bureau de vote électronique procède à l'établissement et à la répartition des clefs de chiffrement, vérifie que les composantes du système de vote électronique ayant fait l'objet d'une expertise n'ont pas été modifiées et s'assure que les tests prévus ont été effectués, vérifie que l'urne électronique est vide, scellée et chiffrée et procède au scellement du système de vote électronique, de la liste des candidats, de la liste des électeurs, des heures d'ouverture et de fermeture du scrutin ainsi que du système de dépouillement (II de l'article 11 du décret du 26 mai 2011) ;

2° En cas d'altération des données résultant, notamment, d'une panne, d'une infection virale ou d'une attaque du système par un tiers, le bureau de vote électronique a compétence, après autorisation des représentants de l'administration chargés du contrôle du système de vote, pour prendre toute mesure d'information et de sauvegarde et pour décider la suspension, l'arrêt ou la reprise des opérations de vote électronique (III de l'article 4 du décret du 26 mai 2011) ;

3° Le bureau se prononce provisoirement sur les difficultés qui s'élèvent touchant les opérations électorales. Ses décisions sont motivées et doivent être inscrites au procès-verbal (article D. 719-29) ;

4° Le bureau de vote contrôle, avant le dépouillement, le scellement du système et que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement électronique (I et II de l'article 14 du décret du 26 mai 2011) ;

5° Le président du bureau de vote prend la décision de clore le dépouillement (III de l'article 14 du décret du 26 mai 2011).

Un bureau de vote électronique centralisateur étant institué, il exerce seul les compétences prévues au III de l'article 4, au II de l'article 11 et à l'article 14 du décret du 26 mai 2011.

Les membres des bureaux de vote, y compris les délégués de liste, bénéficient d'une formation sur le système de vote électronique qui sera utilisé. Les documents de présentation y afférents leur sont communiqués. La formation est dispensée par le prestataire LegaVote.

ARTICLE N°6 : DATE DE SCELLEMENT DES URNES ET FORMATION DES MEMBRES DU BUREAU DE VOTE

Le scellement des urnes sera effectué le mardi 24 mars à 17h. La formation des membres du bureau de vote sera organisée à la même date.

ARTICLE N°7 : CELLULE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

La cellule d'assistance technique est composée comme suit :

Des personnels de la Direction générale adjointe environnement social et institutionnel :

- Boris ROMAN-DUBREUCQ

Des personnels de la cellule des affaires institutionnelles :

- Julia OLLIVEAU
- Elodie DENIS

Des personnels du prestataire LegaVote :

- Hamza MHANNAOUI

La cellule d'assistance technique veille au bon fonctionnement et à la surveillance du système de vote électronique.

ARTICLE N°8 : SUPPORT AUX ELECTEURS

Les électeurs et électrices peuvent contacter le support en ligne de la société LegaVote à l'adresse <https://universitaires.legavote.fr/electeur/lost> ou appeler le numéro 04 28 29 19 09.

ARTICLE N°9 : MISE A DISPOSITION DES POSTES INFORMATIQUES

Les postes électroniques mis à disposition des électeurs et électrices sont répartis sur l'ensemble des composantes et Pôle de Nantes Université concernés par les élections, comme suit :

ORGANISATION DES BUREAUX DE VOTE (25 et 26 mars 2026)				
N°	Lieu	Adresse (à ajouter)	Responsable(s)	Horaires d'ouverture
1	UFR Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie	<i>Grand Hall du Tertre</i>	Eric Burgaud	07h30-20h00

2	UFR Psychologie	<i>Grand Hall du Tertre</i>	Solène Mainterot	07h30-20h00
3	IGARUN	<i>Grand Hall du Tertre</i>	Magalie Rouillard	07h30-20h00
4	UFR Lettres et Langages	<i>Grand Hall du Tertre</i>	Claire Margerie-Mira	07h30-20h00
5	Faculté des Langues et Cultures Etrangères	<i>FLCE Salle 436</i>	Katoufia Ghanim	9h-17h
6	IAE	<i>IAE Bâtiment Erdre Bureau 102</i>	Espéro Akouheou Camille Samson	9h - 17h
7	UFR Droit et Sciences Politiques	<i>Hall blanc de la faculté Ordinateur positionné derrière des cloisons de confidentialité</i>	Préçilia Vilaça	07h30 - 20h30
8	UFR Médecine et Techniques Médicales	<i>Accueil Veil</i>	Emeline Croissant	De 9h à 12h et de 13h à 17h
9	UFR STAPS	<i>Salle du RDC (en face de la scolarité)</i>	Sophie Anex	De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
10	UFR Sciences Pharmaceutiques et Biologiques	<i>Salle 146 – Conseil</i>	Alexandre Le Maillot	De 9h à 13h et de 14h à 17h
11	POLE SANTE	<i>Accueil Veil – UFR Médecine et Techniques Médicales</i>	Karine Mahé	De 9h à 12h et de 13h à 17h

12	IUT DE SAINT-NAZAIRE	<i>Bibliothèque universitaire du campus Heinlex Salle BU22-002.2 (box n°2)</i>	Anne-Marie Baptista	9h-17h
13	POLYTECH	<i>Espace PEIP Bâtiment IHT</i>	Florence Cabresin	9h-17h
14	Campus de la Roche sur Yon (Centre universitaire départemental)	<i>BU de la Roche sur Yon</i>	Gwenaëlle Prunier	8h30-19h

ARTICLE N°10 : PROPAGANDE

La propagande est autorisée dans les bâtiments de l'établissement à compter de l'affichage de l'arrêté électoral.

Les composantes veillent à mettre à disposition des espaces d'affichage dédiés durant la campagne électorale au bénéfice des listes candidates.

Les opérations de propagande peuvent se faire sans perturber les activités de l'établissement (enseignement, recherche, événementiel). Les supports peuvent inclure : affiches, tracts, bulletins, mails sur listes officielles, plateformes internes ou réunions d'information, uniquement dans les lieux et canaux validés par l'établissement. Lorsque des supports de communication ou des listes de diffusion existent dans la composante ou le pôle, ils peuvent, à l'appréciation de chaque composante et pôle, être mis à disposition de toutes les listes candidates, de manière équitable dans le respect des règles de propagande électorale. Pendant la durée du scrutin, la propagande est autorisée à l'exception des salles où sont installés les matériels de vote dans le respect des autres listes candidates et des dispositions du règlement intérieur applicable. L'affichage de documents relatifs à la propagande est autorisé uniquement sur les panneaux d'affichage prévus à cet effet.

Tout message constitutif d'un abus de la liberté d'expression, tel que défini par la loi, et notamment à l'égard d'une liste concurrente, ne sera pas diffusé ou retiré des espaces d'affichage dédiés.

La présence d'étudiants hors Nantes Université contribuant aux actions de propagande d'une liste est admise sous réserve de ne pas perturber le bon fonctionnement de l'établissement. Ces étudiants doivent pouvoir justifier de leur qualité par la présentation de leur carte d'étudiant en cas de nécessité. Les organisations étudiantes faisant appel à ces étudiants extérieurs identifieront un interlocuteur auprès de l'administration afin d'organiser au mieux leur présence sur le campus.

ARTICLE N°11 : RECOURS CONTRE LES ELECTIONS

La commission de contrôle des opérations électorales instituée dans chaque académie est saisie, au plus tard le 5^{ème} jour suivant la proclamation des résultats, de toutes les contestations présentées par les électeurs, par la Présidente de Nantes Université ou par la Rectrice sur la préparation et le déroulement des opérations de vote ainsi que sur la proclamation des résultats du scrutin. Elle siège auprès du tribunal administratif Tribunal administratif de Nantes - 6, allée de l'Ile-Gloriette BP 24111 - 44041 Nantes Cedex

Elle doit statuer dans un délai de 15 jours.

Tout électeur ainsi que la Présidente de Nantes Université et la Rectrice ont le droit d'invoquer l'irrégularité ou la nullité des opérations électorales devant le Tribunal Administratif de Nantes. Ce recours n'est valable que s'il a été précédé d'un recours préalable devant la commission de contrôle des opérations électorales. Le Tribunal Administratif doit être saisi au plus tard le 6^{ème} jour suivant la décision de la commission de contrôle des opérations électorales.

Le Tribunal Administratif statue dans un délai maximum de deux mois.

ARTICLE N°12 : AFFICHAGE

Le présent arrêté sera affiché à la Présidence de Nantes Université au 1 Quai de Tourville, BP13522, 44035 Nantes CEDEX 1, et dans les composantes et Pôle concernés par les scrutins.

ARTICLE N°13 : PRISE D'EFFET

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de sa transmission à la Rectrice de la région académique Pays de la Loire et de l'académie de Nantes, Chancelière des universités.

ARTICLE N°14 : EXECUTION

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 18 mars 2026

La Présidente de Nantes Université

Carine BERNAULT

Extrait transmis à la Rectrice de la région académique Pays de la Loire et de l'académie de Nantes, Chancelière des universités, affiché et notifié le : 19 mars 2026
